

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE
DE LA
POLICE NATIONALE

CADRE RESERVE A L'EXAMINATEUR

NOTE QCM :

Session du _____

Pour la commission de surveillance
(Deux membres)

PARTIE A ENCOLLER

Nom et Prénoms :
Date de naissance :
Adresse :
Affectation :

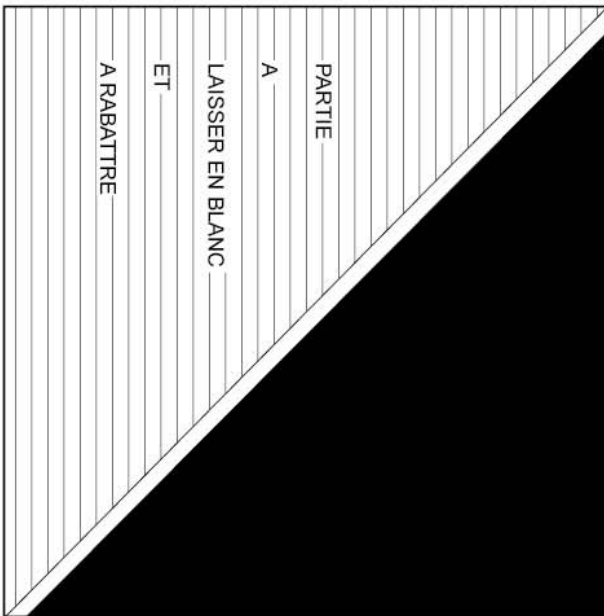
PARTIE A ENCOLLER

OP-VAP-17

VOIE D'ACCES PROFESSIONNELLE
AU CORPS DE COMMANDEMENT
DE LA POLICE NATIONALE

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE
durée 3H00

Durant cette épreuve de trois heures, vous composerez sur le sujet d'étude de cas à orientation professionnelle et répondrez au questionnaire à choix multiple, en gérant le temps à votre convenance.



AVERTISSEMENT

Ce questionnaire à choix multiple comporte 80 questions auxquelles il vous appartient de répondre en mettant une croix (X), à l'exclusion de tout autre signe (ce qui entraînera la note de 0 à la question), dans la case correspondant à la réponse choisie.

Chaque question a **une seule bonne réponse**.

Votre attention est attirée sur le fait que :

- vous devez obligatoirement utiliser un stylo à bille à encre bleue ou noire non effaçable et conserver la même couleur durant toute l'épreuve ;
- l'absence de coche de la réponse attendue, constitue **une réponse inexacte** ;
- **la question sera notée 0 en cas de rature, d'utilisation de correcteur (blanc ou effaceur) ou de crayon de papier.**
- en cas d'erreur ou si vous souhaitez modifier votre réponse : vous ne devez pas raturer. Vous devez utiliser la colonne repentir (colonne de droite). **Dans ce cas, seule cette colonne sera prise en compte.**

N.B. : les 60 premières questions sont notées sur 1/2 point; les 20 dernières sont notées sur 1 point. L'épreuve est notée sur 50 points.

VAP OFFICIER 2017
QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE
(noté sur 50)

Réponse	EXEMPLE D'UTILISATION DE LA COLONNE DE REPENTIR	Colonne de repentir
	a)	
X	b)	
	c)	X
	d)	

La **COLONNE POUR LA REPONSE** est à **GAUCHE** , la **COLONNE DU REPENTIR** est **DROITE** et n'est à utiliser que si vous estimez vous être trompé dans votre réponse. Vous ne devez ni **barrer** ni **raturer** dans cette colonne, sous peine des mêmes sanctions que pour la colonne de réponse.



DEBUT DU QCM

1- Au sujet des attachés de sécurité intérieure, il est vrai :	Colonne de repentir
A - qu'un capitaine de police peut-être ASI s'il compte au moins 4 ans d'ancienneté dans son grade	
B - qu'ils sont affectés pour une durée de 4 ans maximum lorsqu'ils sont issus de la police nationale (2+2)	
C - qu'un capitaine de gendarmerie peut être ASI	
D - qu'ils sont affectés pour une durée de 5 ans (3+2) lorsqu'ils sont issus de la gendarmerie nationale	

2- Au sujet de la carte professionnelle, il est vrai que :	Colonne de repentir
A - les fonctionnaires de police en service doivent être porteurs de la carte professionnelle, sauf s'ils travaillent en tenue	
B - qu'elle doit être déposée au service avant chaque départ en congés du fonctionnaire, s'il s'absente plus de 20 jours du service	
C - qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'un acte se rattachant à la fonction, y compris lors de mission à l'étranger	
D - que tout manquement aux obligations du fonctionnaire de police concernant sa carte professionnelle, énumérées au RGEPN, ne constitue une faute disciplinaire que s'il est constitutif d'un délit	

3-	En juin 2016, à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 236ème promotion de gardien de la paix à Oissel, Bernard CAZENEUVE a annoncé la création de la :	<i>Colonne de repentir</i>
	A - direction des ressources et des compétences de la police nationale	
	B- direction de la formation de la police nationale	
	C - sous-direction administrative et sociale de la police nationale	
	D - direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale	

4-	Depuis le mois de juin 2016, toute personne majeure souhaitant passer les épreuves du permis A doit :	<i>Colonne de repentir</i>
	A - être âgée de plus de 24 ans	
	B - être titulaire du permis de conduite A2 depuis un minimum de deux ans	
	C - être titulaire du permis de conduire B depuis au moins 4 ans et justifier qu'elle n'a eu aucun sinistre responsable durant cette période	
	D - être âgée de plus de 26 ans	

5-	Le registre de garde à vue :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est amené à disparaître en 2018	
	B – peut être consulté par l'avocat du gardé à vue s'il en fait la demande	
	C – n'a plus à mentionner les heures de repos du gardé à vue	
	D – peut être dématérialisé	

6 -	Au sujet de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), il est vrai :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – qu'elle dispose d'une cellule implantée à Pau (64)	
	B – qu'elle est rattachée directement au ministre de l'Intérieur	
	C – qu'elle coordonne l'ensemble des services en charge de la lutte anti-terroriste au sein de la police nationale, uniquement	
	D – que son directeur siège au secrétariat général d'Interpol	

7-	A la suite des événements terroristes qui ont frappé le territoire national, il a été décidé de doter les forces de police d'un armement plus important afin de disposer de moyen de riposte adapté. Les forces de police composant les deuxième et troisième niveaux d'intervention se voient donc affecter des fusils d'assaut de type :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – AK 47	
	B – HK G36	
	C – SIG 516	
	D – M16	

8-	Lorsqu'un fonctionnaire de police fait l'objet d'une suspension :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – il ne peut en aucun cas exercer une activité privée rémunérée	
	B – il peut bénéficier de son droit à congé maladie	
	C – il a obligation de restituer son arme de service mais pas sa carte professionnelle	
	D – cette situation ne peut pas se prolonger au-delà de 6 mois, en l'absence de poursuites pénales à l'encontre du fonctionnaire	

9-	L'office central pour la répression des violences aux personnes :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est rattaché à la direction générale de la gendarmerie nationale	
	B – est compétent pour mener les recherches concernant les dérives sectaires constitutives d'infractions pénales	
	C – est en charge de la plateforme PHAROS	
	D – a été créé en 2010	

10-	Le FIJAIS :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – ne contient que des informations concernant des personnes ayant commis des infractions à caractère sexuel	
	B – est un fichier tenu à Ecully	
	C – oblige les personnes qui y sont inscrites à justifier de leur adresse au moins une fois par an	
	D – n'existe plus depuis une loi de 2015	

11-	L'application SAIP (système d'alerte et d'information des populations), lancée en juin 2016, a été développée essentiellement par :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le SiCOP	
	B – la DGSCGC	
	C – la DICOM	
	D – la DGPN	

12-	La plateforme d'identification des avoirs criminels (PIAC) est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – un service regroupant des fonctionnaires de plusieurs ministères	
	B – dirigée par un commissaire de police	
	C – rattachée directement au cabinet du ministre de l'Intérieur	
	D – destinée à fournir des conseils techniques, juridiques et opérationnels uniquement	

13-	Une personne ayant fait l'objet d'une audition libre en matière de délinquance ou de criminalité organisées, et qui n'a fait l'objet d'aucune poursuite depuis :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – peut demander à avoir accès à la procédure à l'issue d'un délai d'un an depuis la notification de ses droits	
	B – doit adresser sa demande d'accès à la procédure par lettre recommandée au procureur de la République en charge de l'enquête, uniquement	
	C – peut avoir accès à la procédure uniquement si elle s'est faite assister par un avocat durant les auditions	
	D – ne peut en aucun cas demander l'accès à la procédure	

14-	La loi 2016-731 du 3 juin 2016 sur la simplification de la procédure pénale autorise :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – un OPJ à aviser le parquet d'un placement en garde à vue, une fois son retour au service, uniquement si une perquisition a suivi immédiatement le placement en garde à vue	
	B – un OPJ à ne plus faire prêter serment à une personne entendue dans le cadre d'une commission rogatoire	
	C – que les auditions des mineurs en garde à vue ne soient pas filmées si la peine encourue est inférieure à 5 ans de prison	
	D – que les procès-verbaux ne soient plus certifiés conforme avant leur transmission au procureur de la République	

15-	La première promotion des gardiens de la paix issue des passerelles "police-gendarmerie" a été affectée en :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 2004	
	B – 2008	
	C – 2011	
	D – 2014	

16-	Une compagnie de CRS est articulée en plusieurs :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – divisions	
	B – sections	
	C – pelotons	
	D – directions	

17-	La possibilité pour les enquêteurs de regrouper plusieurs actes de procédure en un seul procès-verbal est toujours interdite :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – dans le cadre du flagrant délit	
	B – dans le cadre de l'enquête préliminaire	
	C – dans le cadre d'une commission rogatoire	
	D – quel que soit le cadre d'enquête	

18-	Au sein de la police nationale, le système PARAFE est utilisé principalement au sein de la :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – direction centrale de la police judiciaire	
	B – direction centrale des compagnies républicaines de sécurité	
	C – direction centrale de la police aux frontières	
	D – direction centrale de la sécurité publique	

19-	L'unité police d'identification des victimes de catastrophe (UPIVC) est composée :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – d'une unité ante-mortem	
	B – d'une unité CONSTOX	
	C – de fonctionnaires de la police technique et scientifique uniquement	
	D – de fonctionnaires de police de toutes les directions, regroupés au sein d'un vivier national	

20-	Au sujet du service central du renseignement territorial, cochez l'affirmation exacte :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – c'est un service rattaché directement au ministre de l'Intérieur	
	B – il n'est pas représenté en outre-mer, le domaine du renseignement étant réservé à la DGSI sur ces territoires	
	C – la gendarmerie nationale intègre le SCRT	
	D – il est compétent pour connaître, dans la limite de ses attributions, du domaine de la vie politique concernant les partis politiques institutionnels au plan de leur organisation interne	

21-	L'outil d'investigation et de communication opérationnelle de police :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est un fichier géré par la DCPJ	
	B – contient des fiches validées et mises en ligne pour une durée de 3 mois, renouvelable une fois	
	C – peut contenir des fiches concernant des faits contraventionnels	
	D – est un outil de communication utilisé pour faciliter la communication des états-majors au sein des DDSP	

22-	Le fait pour le conducteur d'un véhicule deux roues, soumis à la détention d'un permis à points, de ne pas porter de gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle, est constitutif :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – d'une contravention de 5ème classe uniquement	
	B – d'une contravention de 4ème classe et de la perte de deux points	
	C – d'une contravention de 3ème classe et de la perte d'un point.	
	D – Cela ne constitue pas une infraction	

23-	La sécurité intérieure des immeubles GARANCE, LUMIERE et de l'îlot BEAUVAU est assurée par les effectifs de police :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – de la préfecture de police de Paris	
	B – de la direction centrale de la sécurité publique	
	C – du Service de la protection (SDLP)	
	D – de la Mairie de Paris	

24-	Lorsqu'une escroquerie est commise au préjudice d'une personne dont la particulière vulnérabilité est apparente ou connue de son auteur, les peines d'emprisonnement sont portées à :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 5 ans	
	B – 7 ans	
	C – 10 ans	
	D – 15 ans	

25-	Les personnels de la police technique et scientifique :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – peuvent appréhender et placer sous scellé les prélèvements, échantillons biologiques, objets prélevés sur la personne ou les lieux sur lesquels ils interviennent, uniquement en présence d'un OPJ	
	B – peuvent appréhender et placer sous scellé les prélèvements, échantillons biologiques, objets prélevés sur la personne ou les lieux sur lesquels ils interviennent, sur instruction d'un OPJ, peu importe que ce dernier soit présent sur les lieux	
	C – peuvent uniquement reconstituer des scellés qu'ils ont ouverts pour analyse, sur instruction du procureur de la République	
	D – ne peuvent en aucun cas procéder à des saisies ou des placements sous scellés	

26-	Ne sont en aucun cas soumis à l'obligation du port du numéro RIO les :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – directeurs de la police nationale	
	B – adjoints de sécurité	
	C – techniciens de la police technique et scientifique	
	D – fonctionnaires affectés dans les services de la sécurité civile	

27-	La possibilité pour un gardé à vue de se faire assister d'un avocat lors de ses auditions est effective depuis :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 2009	
	B – 2011	
	C – 2013	
	D – 2015	

28-	Une personne contre qui il existe des raisons de soupçonner qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction, entendue dans le cadre d'une audition libre :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – a le droit de faire prévenir un membre de sa famille	
	B – peut mettre fin à son audition à tout moment après un délai d'au moins une heure depuis le début de l'audition	
	C – a le droit de bénéficier d'un examen médical	
	D – a le droit de se faire assister de l'avocat de son choix	

29-	L'acquisition et la détention d'armes, munitions et de leurs éléments de la catégorie B sont soumises à une autorisation délivrée par :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le maire de la commune de résidence, via sa qualité d'OPJ	
	B – le directeur départemental de la sécurité publique du département de résidence, après enquête de personnalité	
	C – le procureur de la République du TGI territorialement compétent, après enquête de personnalité effectuée par les services de police	
	D – le préfet du département du lieu du domicile	

30-	L'unité de coordination de la sécurité dans les transports en commun (UCSTC) :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est rattachée directement à la direction centrale de la sécurité publique	
	B – est une structure permanente et mixte (police-gendarmerie)	
	C – dirige et coordonne les agents de la SUGE	
	D – a été mise en place en 1995, suite aux attentats à la station St Michel à Paris	

31-	Il est possible pour un policier :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – d'utiliser son arme de service dans un stand de tir privé, s'il est régulièrement inscrit dans ce stand	
	B – de faire usage de son arme de service sur un véhicule qui prend la fuite, uniquement s'il tire dans les pneumatiques	
	C – de conserver son arme à son domicile, dans la mallette de rangement prévue à cet effet	
	D – de faire usage de son arme dans un stand de tir police nationale, seul, si ce dernier n'est pas utilisé pour une séance de tir collectif, uniquement après avoir obtenu l'autorisation des moniteurs de tir	

32-	Les chiens de première catégorie sont :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – interdits dans les lieux publics, autres que la voie publique	
	B – autorisés, sous certaines conditions, dans les transports en commun	
	C – interdits de passage dans les parties communes des immeubles collectifs	
	D – autorisés sur la voie publique, si tenus en laisse uniquement	

33-	Les perquisitions en dehors des heures légales sont :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – soumises à l'autorisation du procureur de la République en flagrant délit	
	B – soumises à l'autorisation du juge des libertés et de la détention en préliminaire	
	C – soumises à l'autorisation du juge des libertés et de la détention en commission rogatoire	
	D – possibles d'initiative par un OPJ lorsqu'elles sont effectuées dans le cadre de l'état d'urgence	

34-	L'acronyme M2RP signifie :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – mission de reconversion et de reclassement professionnel	
	B – module ministériel de restructuration publique	
	C – mission de management et de reclassement du personnel	
	D – module de recherche pour la restructuration de la police	

35-	Au sujet des GIR, il est vrai :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – qu'ils dépendent directement de la direction centrale de la sécurité publique	
	B – qu'ils sont composés de fonctionnaires de police et de gendarmes, à part égale	
	C – qu'ils ont été créés par un décret de 1995	
	D – que leur activation résulte d'une initiative du préfet et du procureur de la République	

36-	Lorsqu'il existe des indices graves ou concordants contre un individu d'avoir commis un viol, l'OPJ peut faire procéder sur ce dernier à un dépistage d'une MST :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – avec le consentement du mis en cause uniquement	
	B – sans le consentement du mis en cause, si la victime en fait la demande ou que son intérêt le justifie, sur instruction écrite du procureur de la République	
	C – uniquement sur autorisation du juge des libertés et de la détention, quel que soit le cadre d'enquête.	
	D – Ces informations relevant du secret médical, il est interdit de faire procéder à ce type de dépistage dans le cadre d'une procédure judiciaire	

37-	L'OCRIEST est un office central rattaché directement à la :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – DCPJ	
	B – DCSP	
	C – DCPAF	
	D – gendarmerie nationale	

38-	Le plan VIGIPIRATE est prolongé dans certains domaines par des plans d'interventions spécifiques qui mettent en œuvre des moyens spécialisés. Parmi ces plans, cochez celui qui n'existe pas :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – METROPIRATE	
	B – PIRANET	
	C – PIRATAIR	
	D – INTRUSPIRATE	

39-	Au sujet des agents de police municipale, il est vrai :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – qu'en cas de constatation d'un crime ou d'un délit flagrant, ils ne peuvent rédiger que des rapports remis, dans les plus brefs délais, à l'OPJ territorialement compétent	
	B – qu'ils peuvent procéder à des contrôles d'identité	
	C – que certains d'entre eux ont la qualité d'APJ 20	
	D – qu'ils dépendent directement de l'autorité du Préfet de police de Paris sur le ressort de la DSPAP	

40-	"Les services de la police nationale et de la gendarmerie nationale sont tenus de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions pénales, quel que soit le lieu de commission". Cette phrase est extraite :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – du Code de déontologie	
	B – du Code pénal	
	C – du règlement d'emploi de la police nationale	
	D – de la charte d'accueil du public	

41-	L'article 431-3 du Code pénal indique que, pour être constitué, un attroupement sur la voie publique, susceptible de troubler l'ordre public, doit être composé d'au minimum :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 10 personnes	
	B – 20 personnes	
	C – 30 personnes.	
	D – Le Code pénal ne fait pas état d'un nombre minimal de personnes pour constituer un attroupement	

42-	Au 1^{er} janvier 2017, le nombre de zones de sécurité prioritaire est de :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 41	
	B – 51	
	C – 61	
	D – 71	

43-	Le fait d'attendre un certain temps et dans un lieu déterminé, une personne dépositaire de l'autorité publique dans le but de commettre à son encontre des violences avec usage ou menace d'une arme constitue :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – des violences volontaires aggravées	
	B – un guet-apens	
	C – une embuscade	
	D – un happy-slapping	

44-	Lorsqu'il est commis sur un mineur de 15 ans, le viol est susceptible d'être puni de :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 15 ans de réclusion criminelle	
	B – 20 ans de réclusion criminelle	
	C – 30 ans de réclusion criminelle	
	D – la réclusion criminelle à perpétuité	

45-	AGRIPPA est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – une agence de la direction générale des étrangers en France, en charge du contrôle de la situation des étrangers en France	
	B – un organisme européen dédié à la surveillance du trafic de drogue en méditerranée	
	C – un logiciel dans lequel sont répertoriés les propriétaires et les personnes en possession d'arme	
	D – une section de la police technique et scientifique, spécialisée dans la recherche des principes et particules actifs, créée suite aux attentats de 2015	

46-	Au 1^{er} janvier 2017, le préfet de police des Bouches-du-Rhône est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – Michel CADOT	
	B – Stéphane BOUILLON	
	C – Bernard BOUCAULT	
	D – Laurent NUNEZ	

47-	Le nouvel article 122-4-1 du Code pénal prévoit, dans certains cas limitativement définis par la loi, un assouplissement :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – de l'usage de l'arme à feu par un fonctionnaire de police	
	B – du régime de la garde à vue	
	C – des perquisitions de nuit	
	D – du recours à un avocat par le gardé à vue	

48-	Le fait pour une personne d'avoir connaissance d'un crime, qui pourrait encore être empêché, de ne pas le dénoncer à une autorité judiciaire est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende si cette personne est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le père de l'auteur du crime	
	B – la sœur de l'auteur du crime	
	C – le conjoint du complice du crime	
	D – le cousin de l'auteur du crime	

49-	Pour qu'un fonctionnaire du corps d'encadrement et d'application puisse se présenter à l'examen technique d'officier de police judiciaire, il faut qu'il compte, au 1^{er} janvier de l'année de l'examen et après avoir suivi une formation adaptée, au moins :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 1 an de service dans le corps	
	B – 3 ans de service dans le corps	
	C – 5 ans de service dans le corps	
	D – 5 ans de service dans le corps dont une année au moins passée dans un service judiciaire	

50-	Un fonctionnaire de police doit se présenter devant le médecin chef de l'administration, en vue d'obtenir un certificat de reprise, s'il a, au cours de 12 mois consécutifs, totalisé, en une seule fois ou cumulativement :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 10 jours de maladie	
	B – 15 jours de maladie	
	C – 20 jours de maladie	
	D – 30 jours de maladie	

51-	Les opérations d'infiltration dans la police nationale :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – ne sont possibles que dans le cadre de certaines infractions limitativement énoncées par le Code de procédure pénale	
	B – ne sont possibles que dans le cadre d'une commission rogatoire	
	C – doivent être autorisées par le garde des Sceaux, saisi par un juge d'instruction	
	D – sont interdites dans la procédure pénale française	

52-	M. A, majeur, se rend aux abords du collège Romain BIBOU au moment de la sortie des cours. Il attend à l'arrêt de bus que plusieurs collégiens soient montés, puis monte à son tour. Avant que le bus démarre, il frappe un jeune collégien de 10 ans, sans lui causer d'ITT, s'empare de son téléphone portable et descend du bus en courant, avant que celui-ci ne redémarre. M. A a commis un vol avec :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 1 circonstance aggravante	
	B – 2 circonstances aggravantes	
	C – 3 circonstances aggravantes	
	D – 4 circonstances aggravantes	

53-	Le contrôle d'identité "Schengen" permet de contrôler l'identité de toute personne, quel que soit son comportement, en vue de vérifier le respect des obligations de détention, de port et de présentation des titres et documents prévus par la loi dans une zone comprise entre la frontière terrestre de la France avec les Etats parties à la convention et une ligne, en deçà, tracée à :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 10 kilomètres	
	B – 20 kilomètres	
	C – 30 kilomètres	
	D – 40 kilomètres	

54-	Les débits de boissons titulaires d'une licence IV sont autorisés à servir des boissons :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – du troisième groupe uniquement	
	B – du troisième et du quatrième groupe uniquement	
	C – du quatrième groupe uniquement	
	D – du quatrième et du cinquième groupe	

55-	Les agents de la surveillance générale de la SNCF peuvent :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – procéder à des palpations de sécurité sans le consentement des personnes concernées	
	B – procéder à la fouille des bagages d'une personne suspecte, sans son consentement	
	C – constater le délit de vente à la sauvette par procès-verbal, si ce dernier est commis dans l'enceinte d'une gare SNCF	
	D – faire descendre par la force une personne qui refuse de se soumettre aux mesures de sécurité, y compris si cette personne est une personne vulnérable	

56-	Les secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – sont au nombre de 8 sur le territoire de la métropole	
	B – gèrent la carrière des fonctionnaires du corps de commandement de la police nationale, dans le ressort de leur zone de compétence	
	C – sont chargés de fournir aux services de police, de gendarmerie et aux préfetures, les prestations techniques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions	
	D – sont chargés de la formation continue des fonctionnaires de la police nationale	

57-	Sur l'écusson du RAID, on peut voir :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – un tigre	
	B – un loup	
	C – un chat	
	D – une panthère	

58-	Le « plan de sécurité publique » police nationale, annoncé par Bernard CAZENEUVE en 2016, ne prévoit pas :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – la réforme de la prise en charge médicale des ivresses publiques et manifestes	
	B – le remplacement du flash ball par le LBD	
	C – la fin des gardes des détenus hospitalisés	
	D – le remplacement des terminaux ACROPOL par des terminaux plus modernes et plus compacts	

59-	L'application DOCVERIF :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est accessible uniquement aux fonctionnaires de la DCPAF	
	B – permet la réalisation d'interrogations à partir de l'état civil de la personne	
	C – est accessible via une réquisition aux préfetures	
	D – donne accès à certaines données contenues dans les fichiers des cartes nationales d'identité et des passeports	

60-	L'ENSP Cannes-Ecluse :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est située dans le département des Alpes-Maritimes	
	B – n'est plus un établissement public depuis le 1 ^{er} janvier 2017	
	C – abrite le centre national de formation des unités cynotechniques	
	D – est en charge de la CPI commissaire de police	

61-	L'autorité qui prononce la suspension en urgence de l'activité de police judiciaire des OPJ, APJ et APJA est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le procureur général près la cour d'appel	
	B – le président de la chambre de l'instruction	
	C – le garde des Sceaux	
	D – le ministre de l'Intérieur	

62-	Nommé le 19 mars 1667, le premier Lieutenant de police est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – Nicolas DE LA REYNIE	
	B – Adrien DE LA MONGE	
	C – Eugène FOUCQUET	
	D – Gabriel FOURNIER	

63-	Le contrôleur des lieux de privation de liberté :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est rattaché directement au ministre de l'Intérieur	
	B – ne peut se rendre que dans les lieux ayant fait l'objet d'une plainte	
	C – ne peut en aucun cas se voir refuser une visite par les autorités concernées	
	D – ne peut exercer aucune autre activité professionnelle ou mandat électif durant le temps de sa nomination à ce poste	

64-	Suite au dernier remaniement ministériel, l'Assemblée Nationale, puis le Sénat ont voté la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 15 mars 2017	
	B – 15 mai 2017	
	C – 15 juillet 2017	
	D – 15 septembre 2017	

65-	Alors qu'elle s'apprête à déménager aux "Batignolles", la police judiciaire de la préfecture de police de Paris était installée au 36 quai des orfèvres depuis :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 1873	
	B – 1893	
	C – 1913	
	D – 1933	

66-	Un fonctionnaire de police affecté en sécurité publique, éligible aux congés bonifiés, souhaite en bénéficier. Pour cela, il :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – pourra prendre jusqu'à 70 jours consécutifs, congés + bonification + dimanches et jours fériés inclus	
	B – devra poser ses congés dans une période déterminée entre le 1 ^{er} avril et le 31 octobre uniquement	
	C – a besoin de l'autorisation de son chef de service uniquement	
	D – verra ses congés accordés après une durée minimale de service ininterrompue de 36 mois	

67-	Le port de l'arme hors service :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – est subordonné à une déclaration préalable par le fonctionnaire de police à son chef de service	
	B – est interdit pour les élèves, quel que soit leur grade, même pendant leurs périodes de stage	
	C – n'est possible qu'en période d'état d'urgence	
	D – est possible uniquement pour les fonctionnaires de police en fonction à la DCSP et à la DCPJ	

68-	En 2004, une équipe de cinéma a posé ses caméras à Cannes-Ecluse pour filmer la cérémonie de sortie de la 8ème promotion de Lieutenant de police, dont sortait le héros d'un film avec Nathalie BAYE et Roschdy ZEM. Il s'agit du film :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – Polisse	
	B – MR 73	
	C – Go fast	
	D – Le petit lieutenant	

69-	Le prix du quai des Orfèvres 2017 a été décerné à Pierre POUCHAIRET, policier à la retraite, pour son roman :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – Des clous dans le cœur	
	B – Mortels trafics	
	C – 3/4 d'heure avant le crime	
	D – L'hermine était rouge	

70-	Selon l'article 111-4 du Code pénal, la loi pénale est d'interprétation :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – stricte	
	B – jurisprudentielle	
	C – libre	
	D – circonstancielle	

71-	Peut remplir les fonctions d'Officier du Ministère Public :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – un capitaine de police	
	B – un lieutenant de police	
	C – un colonel de gendarmerie	
	D – un lieutenant de gendarmerie	

72-	En matière de prescription des poursuites, la règle est que :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – les crimes se prescrivent par 20 ans, les délits 10 ans et les contraventions 5 ans	
	B – les crimes se prescrivent par 15 ans, les délits 5 ans et les contraventions 3 ans	
	C – les crimes se prescrivent par 10 ans, les délits 3 ans et les contraventions 1 an	
	D – les crimes se prescrivent par 10 ans, les délits 2 ans et les contraventions 6 mois	

73-	L'article 78-3 du Code de procédure pénale indique que la durée maximale d'un contrôle d'identité est de 8 heures :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – en Guyane	
	B – à La Réunion	
	C – en Nouvelle Calédonie	
	D – à Mayotte	

74-	Est une sanction du 2ème groupe :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le blâme	
	B – la rétrogradation	
	C – l'abaissement d'échelon	
	D – l'exclusion temporaire de fonction pour une durée de 3 mois à 2 ans	

75-	Parmi ces structures, cochez celle qui n'est pas composée de gendarmes :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – la SCCOPOL	
	B – un GIR	
	C – l'OCLCTIC	
	D – le RAID	

76-	Créée en 2016, la Fondation de l'Islam en France a pour président :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – Ghaleb BENCHEIKH	
	B – Kamel KABTANE	
	C – Jacques TOUBON	
	D – Jean-Pierre CHEVENEMENT	

77-	Toute personne qui s'estime victime d'une discrimination, directe ou indirecte, prohibée par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, peut saisir :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – le Défenseur des droits	
	B – la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité	
	C – la commission nationale de déontologie de la sécurité	
	D – le Médiateur de la République	

78-	Le plan VIGIPIRATE comporte :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – 1 niveau d'alerte	
	B – 2 niveaux d'alerte	
	C – 3 niveaux d'alerte	
	D – 4 niveaux d'alerte	

79-	Au 1^{er} janvier 2017, le procureur de la République de Paris est :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – François MOLINS	
	B – Brice ROBIN	
	C – Xavier TABAREUX	
	D – Thierry POLE	

80-	Les nouvelles dispositions relatives au renforcement de la lutte anti-terroriste prévoient que :	<i>Colonne de repentir</i>
	A – la durée d'assignation à résidence des personnes dont il existe des raisons sérieuses de penser qu'elles reviennent sur le territoire national après avoir rejoint des théâtres d'opérations terroristes à l'étranger, initialement de 1 mois, sera de 6 mois renouvelable 1 fois	
	B – l'interdiction de sortie du territoire pour les personnes en lien avec une activité terroriste n'a désormais plus de durée maximale imposée	
	C – la durée maximale de détention provisoire des mineurs de plus de 16 ans ne peut excéder 1 an lorsque l'instruction porte sur le délit d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste	
	D – les personnes condamnées pour terrorisme ne peuvent plus bénéficier des dispositions relatives au régime de la semi-liberté, mais ne sont pas exclues du dispositif de remise de peine	



FIN DU QCM